



## **Pourquoi la grève de l'hiver 2019 n'a pas été le remake de celle de 1995 ?**

### **Récemment publiés**

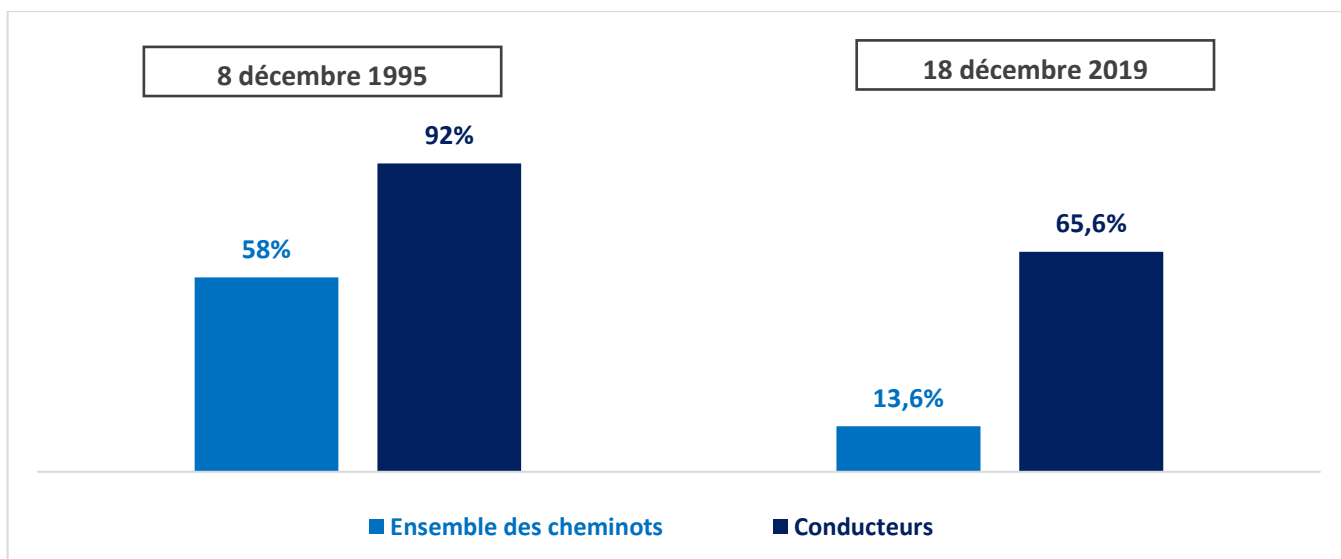
- N°220 : *Les questions de genre et de lutte contre le sexisme dans le vote à la présidentielle*
- N°219 : *La mémoire de la guerre d'Algérie dans la campagne présidentielle*
- N°218 : *Un jour, j'irai à Dubaï avec toi. Ou quand l'émirat est devenu une destination en vogue ?*
- N°217 : *Pourquoi la défiance vaccinale est-elle plus forte dans le sud de la France ?*
- » N°216 : *Les enseignements des régionales en 10 cartes.*
- » N°215 : *Le rôle politique des entreprises.*
- » N°214 : *Abstention aux régionales : manifestation spectaculaire de la crise de foi républicaine*
- » N°213 : *La France est-elle confrontée à une « épidémie de solitudes » ? Baromètre – Les Français et la solitude, vague 2*
- » N°212 : *Les attentes à l'égard de l'entreprise à l'issue d'une année 2020 hors norme*
- » N°211 : *La vérité est ailleurs ? -Voyance, sorcellerie, astrologie*
- » N°210 : *La ville rose, pas assez bobo pour passer aux Verts ? Retour sur les municipales à Toulouse*
- » N°209 : *Marseille : loin du centre, les quartiers votent Ghali et leurs voisins votent RN*
- » N°208 : *Droit au blasphème, caricatures, liberté d'expression... Les Français sont-ils encore « Charlie » ?*
- » N°207 : *L'après Covid, quelles attentes à l'égard de l'entreprise ?*
- » N°206 : *Vers une féminisation des têtes de liste ?*
- » N°205 : *Le nombre de listes présentées par le RN aux municipales : indicateur de la dynamique militante du parti*
- » N°204 : *La pénibilité au travail : un sujet éminemment politique*

La mobilisation contre la réforme des retraites débutée en décembre 2019 a été comparée à juste titre au mouvement social de novembre-décembre 1995. A 24 ans d'écart, des salariés de la SNCF et de la RATP, soutenus par d'autres catégories de la population, se sont engagés dans un conflit de longue durée pour s'opposer à un projet de réforme gouvernemental. Comme nous allons le voir, les similitudes sont nombreuses mais décembre 2019 n'a pas été un remake de 1995, dans la mesure où les grévistes ne l'ont pas emporté et ne sont pas parvenus, contrairement à 1995, à faire reculer le gouvernement. Cet échec du mouvement syndical va signifier, à sa manière, que sur le plan social également, nous sommes bien entrés dans ce que nous avons appelé avec Jean-Laurent Cassely « la France d'après ». Les changements intervenus en l'espace de deux décennies ont pesé significativement dans l'issue du conflit dans la mesure où le front de soutien, du fait de la fragmentation accrue du corps social, n'était pas aussi large qu'en 1995.

## 1- Un corps social cheminot plus hétérogène et plus fragmenté qu'en 1995

Comme en 1995, les cheminots de la SNCF et les agents de la RATP ont constitué le fer de lance du mouvement. Lors de l'entrée dans le conflit, le degré de mobilisation des cheminots en 2019 a été très proche de ce qu'on avait observé 24 ans plus tôt : 56% de grévistes dans l'ensemble de l'entreprise et 86% des conducteurs de train le 5 décembre 2019 contre 64,5% pour l'ensemble des cheminots et 82% des conducteurs le 24 novembre 1995, date d'entrée dans le conflit. En 2019, la combativité ouvrière à la SNCF va se manifester pendant de larges semaines y compris pendant les fêtes de Noël et l'on dépassera au final le nombre de jours de grève de 1995. La persistance d'une grève dure impliquant autant de salariés est assez spectaculaire et en dit long sur la détermination de toute une partie de la base cheminote mais aussi des agents de la RATP, qui immobilisèrent la circulation sur la plupart des lignes de métro pendant de longues semaines. Pour autant, quand on analyse les chiffres du taux de grévistes à la SNCF, on s'aperçoit de plusieurs fragilités dans cette mobilisation historique. Comme en 1995, c'est parmi les agents de conduite, catégorie très massivement syndiquée et stratégique dans l'activité de l'entreprise, que la mobilisation a été la plus massive. Mais en 2019, cette « aristocratie cheminote » s'est trouvée plus isolée et a été moins suivie par le reste du corps social de la SNCF qu'en 1995. Ainsi, au bout de 14 jours de conflit, 65,6% des conducteurs étaient encore en grève le 18 décembre 2019, mais le taux global de grévistes s'établissait à seulement 13,6% sur l'ensemble du personnel. Le différentiel de mobilisation atteignait donc pas moins de 52 points. Le 8 décembre 1995, là aussi après 14 jours de conflits, 92% des conducteurs étaient dans le mouvement à l'instar de 58% de l'ensemble des cheminots, soit un différentiel de mobilisation de « seulement » 34 points. La différence de situation est flagrante. En 1995, après deux semaines de conflit près de six cheminots sur dix, tous métiers confondus, étaient encore en grève contre à peine plus d'un sur dix en 2019.

Taux de grévistes comparés à la SNCF en 1995 et 2019 après 14 jours de conflits

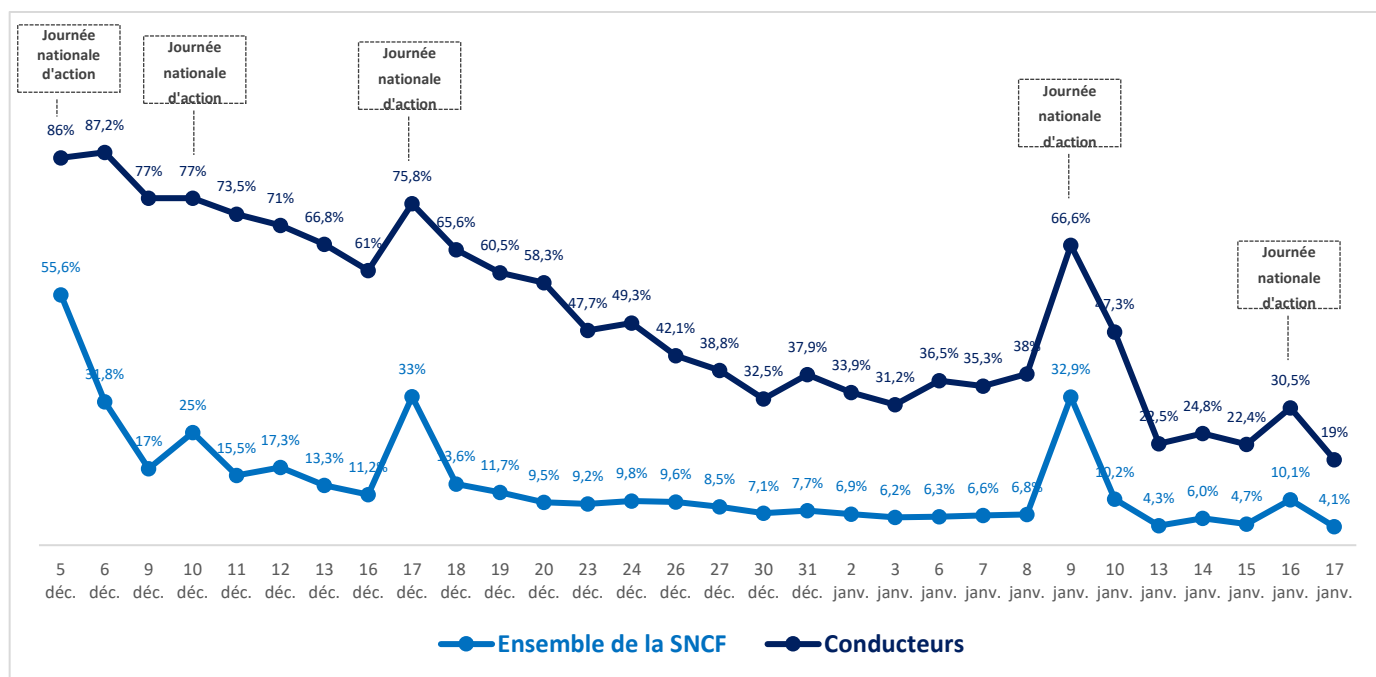


Si la détermination du bastion des « roulants » a été impressionnante en 2019, la fragmentation du corps social cheminot n'a pas permis de construire un front aussi large qu'en 1995. Le fait que différents statuts existent, avec notamment des conditions de départ anticipé accordées aux « roulants » et pas aux autres catégories d'agents, a sans doute joué dans cette moindre implication de certaines composantes de la population cheminote. On relèvera par ailleurs que près de 10% du personnel de la SNCF n'est plus « au statut » en 2019, alors que c'était la norme en 1995.

Cette plus grande hétérogénéité du corps social cheminot se lit également dans les résultats aux élections professionnelles. Les élections des délégués du personnel s'étant déroulées en 1994, soit un an avant le déclenchement du conflit de décembre 1995, avaient conforté la position hégémonique de la CGT qui recueillait à elle seule 45,7% des voix dans l'ensemble de l'entreprise, avec une majorité absolue (53,5%) dans le collège exécution<sup>1</sup>, qui jouera un rôle majeur dans la grève un an plus tard. La centrale de Montreuil avait également des positions très solides dans la maîtrise (35,5% des voix). Vingt-quatre ans plus tard, le paysage syndical apparaît plus fragmenté et le poids de la CGT n'est plus aussi dominant. Aux élections professionnelles de 2018, un an donc avant le conflit sur les retraites, la CGT est toujours en tête mais ne rassemble plus qu'un tiers des voix (34%, soit près de 12 points de moins qu'en 1995), devant l'UNSA (24%) et Sud Rail (17,3%), syndicat né à la suite du conflit de 1995. Cette moindre homogénéité syndicale du corps social a pesé sur la capacité de mobilisation des organisations syndicales.

Par ailleurs, autre fragilité, le taux de grévistes s'est érodé assez rapidement à l'échelle de l'entreprise : de 56% le 5 décembre à seulement 13,6% le 18 décembre alors que sur la même durée en 1995, le recul avait été très faible : de 64,5% à 58%. Parmi les conducteurs, population très soudée, la perte de terrain a été beaucoup moins sensible mais le reflux était tout de même bien là : de 86% le 5 décembre à 65,6% le 18 décembre contre respectivement 82% et 92% le 24 novembre et le 6 décembre 1995, le mouvement s'étant donc même encore élargi à l'époque.

### L'évolution du taux de grévistes à la SNCF durant le conflit social de décembre 2019 – Janvier 2020



<sup>1</sup> Regroupant les personnels n'étant ni cadres ni agents de maîtrise.

## 2- Les autres grandes entreprises publiques ne sont pas rentrées dans le mouvement

Cet élargissement du front du refus en 1995 s'était également observé en dehors de la SNCF et de la RATP. A l'époque, les grévistes avaient en effet été rejoints par des étudiants (avec de nombreux campus bloqués et occupés et une présence fournie des étudiants dans les cortèges), par des fonctionnaires et par des agents d'autres entreprises publiques au premier rang desquels La Poste (108 des 130 centres de tris postaux seront bloqués au pic du mouvement<sup>2</sup>), France Télécom, EDF et GDF.

Si de nombreux fonctionnaires (notamment des enseignants et des agents hospitaliers) ont fait grève et ont participé aux différentes journées d'action interprofessionnelles organisées en décembre 2019, la mobilisation n'a pas été aussi puissante. De la même manière, EDF, La Poste ou Orange n'ont pas affiché des taux de grévistes comparables à ceux de 1995. En près de 25 ans, ces corps sociaux ont fortement évolué. Les effectifs ont diminué (300 000 postiers en 1995 contre 251 000 aujourd'hui<sup>3</sup>) et les statuts ne sont plus les mêmes. La Poste n'embauche plus depuis 2002 de salariés sous le statut de fonctionnaires et avec le renouvellement générationnel et les départs en retraite, les agents bénéficiant de ce précieux statut ne représentent plus que 42% des effectifs contre pratiquement 100% en 1995. Chez Orange, anciennement France Télécom, la fin de l'embauche au statut est encore plus ancienne puisqu'elle date de 1996. Compte tenu de la durée des carrières, une certaine inertie démographique s'est produite, mais depuis 2017, Orange compte une majorité de salariés de droit privé dans ses effectifs. Tous ces éléments, associés au changement de culture d'entreprise impulsé dans ces structures ont abouti à creuser des écarts et à fragmenter l'ancienne sphère des « salariés du public », qui est aujourd'hui beaucoup moins homogène et du coup moins solidaire qu'elle ne l'était en 1995.

De la même manière, si la mobilisation lors des journées interprofessionnelles a été importante à EDF et notamment dans les unités de production (centrales nucléaires et hydrauliques), bastions de la CGT, une filiale d'EDF comme Dalkia, dont aucun des 12 000 salariés ne bénéficie du statut des IEG (Industries Electriques et Gazières), n'a compté quasiment aucun gréviste.

Si la détermination et l'engagement des « roulants » de la SNCF et de leurs collègues de la RATP ont été impressionnants et ont permis à la grève de durer nettement plus longtemps qu'en 1995, l'essentiel de l'effort a reposé sur un nombre étroit de grévistes. La SNCF comptant 14 000 conducteurs et la RATP quelques milliers, le mouvement a donc tenu au total sur environ à peine 20 à 30 000 personnes si on ajoute d'autres catégories stratégiques mobilisées comme notamment les aiguilleurs. On est très loin par exemple du grand conflit des mineurs britanniques en 1983-1984 qui avait mobilisé 200 000 grévistes. Dans ce contexte, il est vite apparu aux leaders du mouvement qu'il fallait élargir la mobilisation pour venir soulager les « roulants » des deux entreprises qui fournissaient l'essentiel de l'effort. Si les cagnottes de soutien ont apporté du baume au cœur des grévistes et ont constitué un élément symbolisant la solidarité d'une partie de la population, les deux

<sup>2</sup> Et à l'époque, la distribution et l'acheminement du courrier avait une grande importance dans la vie quotidienne et l'économie du pays, ce qui est désormais beaucoup moins le cas avec la formidable montée en puissance d'internet. De la même manière, l'évolution du fonctionnement de l'économie française est venue limiter le pouvoir de nuisance des cheminots. Ainsi, le fret ferroviaire représentait 20% du transport de marchandises à la fin des années 1990 contre à peine 9% aujourd'hui. De plus, ce secteur a été ouvert à la concurrence il y a une quinzaine d'années et Fret SNCF ne contrôle que 55% de ce marché. Pour leurs approvisionnements et leurs livraisons, les industriels et le secteur du commerce et de la distribution sont donc aujourd'hui moins sensibles à un mouvement de grève des agents SNCF chargés du fret ferroviaire qu'il y a 25 ans.

<sup>3</sup> Et un passage de 180 000 à 142 000 salariés à la SNCF sur la même période.

millions collectés rapportés à 20 à 30 000 grévistes représentaient entre 65 et 100 euros par grévistes, soit une somme très loin de compenser les pertes de salaire.

### 3- La difficulté de la CGT à mobiliser ses bastions

Conscience de cette fragilité majeure, la CGT a lancé des appels à la grève générale et a engagé dans la bataille tous ses bastions dans le privé et le public. On a ainsi par exemple observé une forte participation aux journées interprofessionnelles dans le site de production du groupe Périer à Vergèze dans le Gard (900 grévistes sur 1 100 salariés) et les dockers marseillais ont bloqué la sortie des marchandises du port pendant plusieurs jours. Mais ces actions sont demeurées trop dispersées sur le territoire et sporadiques pour venir prendre le relai ou du moins épauler les cheminots et les agents de la RATP<sup>4</sup>. La centrale de Montreuil comptait beaucoup notamment sur la mobilisation des salariés des raffineries, secteur économique vital où elle est, de surcroît, bien implantée. Des actions de grève ont bien eu lieu dans les huit raffineries que comptait encore le pays<sup>5</sup> mais elles ne sont pas allées jusqu'à l'arrêt total de la production, décision qui nécessite d'engager des opérations lourdes et complexes. Si le contexte économique du secteur a pesé (plusieurs raffineries ont fermé ces dernières années et les capacités de production sont aujourd'hui encore excédentaires, ce qui laisse planer le risque de nouvelles fermetures) l'attitude relativement prudente et attentiste des salariés de ces sites s'explique également par le précédent de 2016. A l'époque, la branche du raffinage avait été en pointe contre le projet de réforme du code du travail mais les grévistes des raffineries avaient eu le sentiment de s'être « sacrifiés » sans être suivis et épaulés par les salariés d'autres secteurs. Au terme de plusieurs semaines de grève dans les raffineries, le gouvernement de l'époque était parvenu à faire passer sa réforme et cette défaite du fait d'un manque de soutien d'autres professions, laissa un goût amer aux ouvriers de la pétrochimie. D'où la réserve exprimée trois ans plus tard par le délégué CGT du groupe Total pour cette branche : « Nous menons un temps fort tous ensemble dans les raffineries avant d'étudier la suite car il n'est pas question de s'isoler de nouveau. »<sup>6</sup> A la manière de joueurs de poker qui misent pour voir, les ouvriers de production des raffineries<sup>7</sup> ont enclenché un bras de fer calculé avec leur direction en empêchant les produits raffinés de sortir des sites et en ralentissant le rythme de la production. Mais voyant à la mi-janvier que le mouvement s'affaiblissait à la SNCF et à la RATP s'en s'étendre ailleurs, ils ne sont pas passés collectivement à la « vitesse supérieure » en procédant à l'arrêt de la production, décision qui aurait apporté un coup de pouce décisif au front des opposants à la réforme.

Autres alliés importants des cheminots en 1995, les étudiants ont également manqué à l'appel en 2019. Le rapport très distant et défiant qu'entretiennent les jeunes avec notre système de retraite (beaucoup étant convaincus qu'ils n'en bénéficieront pas l'âge venu) explique sans doute en partie pourquoi les syndicats étudiants ne sont pas parvenus à mobiliser les universités avec le même succès qu'en 1995. Mais ici aussi, les évolutions sociologiques intervenues au cours des dernières décennies ont pesé sur la propension à se

<sup>4</sup> La RATP gère également des réseaux de transports en commun dans les villes de province comme Bourges, Sedan ou Moulins. Dans ces entités, où les salariés sont tous de droit privé et ne bénéficient pas du statut « maison », le taux de gréviste a été quasiment nul comme dans les réseaux de bus, tramways et métro de la plupart des villes de province (qui s'étaient plus mobilisés en 1995) dont les agents sont eux-aussi de droit privé. On voit une fois encore comment la question du statut vient fragmenter le monde du travail.

<sup>5</sup> La raffinerie Total de Grandpuits (Seine-et-Marne) a depuis été fermée

<sup>6</sup> In « Aucune option n'est écartée « pour les grévistes » des raffineries. In *Le Monde* – 10/01/2020.

<sup>7</sup> Là encore, la question statutaire a été centrale. La grève a été essentiellement suivie par les « postés », c'est-à-dire les ouvriers et techniciens affectés aux lignes de production, quand le personnel administratif et les cadres ont très peu rejoint le mouvement.

mobiliser. D'après les travaux d'économistes<sup>8</sup>, au cours de la décennie 1992-2001, soit la période au cours de laquelle a eu lieu le conflit de novembre-décembre 1995, la proportion d'étudiants exerçant une activité salariée parallèlement à leurs études s'établissait à seulement 13%. D'après les statistiques disponibles, ils sont désormais pratiquement 50% dans ce cas. Cette situation illustre la précarisation d'une part importante de la population étudiante qui est collectivement aujourd'hui beaucoup moins disponible pour participer à une mobilisation sociale sur une longue période qu'en 1995.

#### 4- Contrairement à 1995, pas de dynamique d'opinion en faveur des grévistes

Par-delà le degré d'implication dans le mouvement de tels ou tels groupes sociaux, les sondages permettent d'évaluer plus globalement le niveau de soutien dont ont bénéficié ces deux mobilisations sociales dans l'opinion publique. Les enquêtes menées par l'institut CSA en 1995 et l'Ifop en 2019 (utilisant les mêmes libellés, ce qui permet une comparaison des résultats) font apparaître exactement le même niveau de soutien et de sympathie (autour de 54%) dans les premiers jours de chacun de ces deux conflits sociaux majeurs. Ces scores traduisent une bienveillance et un soutien majoritaires aux grévistes en dépit de la gêne occasionnée<sup>9</sup> mais également, une opposition aux projets des gouvernements de l'époque, tous deux structurellement impopulaires par ailleurs. Mais alors qu'en 1995 le soutien s'était renforcé au fur et à mesure en passant de 54% à 62%, le soutien aux grévistes en 2019 ne s'est pas élargi et à même connu une légère érosion à la veille de Noël en passant de 54% à 51%. Symboliquement, la part de Français soutenant ou ayant de la sympathie est demeurée majoritaire, ce qui a constitué une ressource symbolique et politique appréciable pour les grévistes mais ces derniers n'ont pas été portés, contrairement à 1995, par une dynamique d'opinion permettant de mettre une forte pression supplémentaire sur le gouvernement. Même si Emmanuel Macron était largement impopulaire et même si le projet de réforme des retraites générait mécontentement et inquiétude auprès d'une large majorité de nos concitoyens, cette absence de progression du soutien au mouvement dans les enquêtes d'opinion traduit bien le fort degré de fragmentation de la société française. Le fameux slogan « Tous ensemble ! Tous ensemble ! Ouais ! » qui s'était imposé dans les cortèges et les piquets de grève en 1995, apparaît moins en phase avec l'état d'esprit prévalant en 2019. La lecture des articles de presse permet de saisir une indéniable différence d'ambiance. Le 12 décembre 1995, *Le Monde* intitulait un de ses articles : « L'indéfinissable légèreté des Parisiens solidaires en temps de grève. Les gens se parlent, sourient. L'autostop devient facile. Les barrières sociales tombent ». Vingt-quatre ans plus tard, l'atmosphère décrite par le même journal est tout autre comme l'illustre par exemple le titre de cet article : « Ça hurle, ça klaxonne, les gens deviennent des bêtes... »<sup>10</sup>.

Autre symptôme d'un changement d'époque, le 12 décembre 1995, Pierre Bourdieu avait prononcé un discours de soutien aux grévistes de la Gare de Lyon, s'inscrivant en cela dans la geste du mouvement ouvrier, dont l'allocution de Sartre aux ouvriers en grève de Billancourt en mai 1968 constituait un moment historique qui avait marqué la mémoire. Changement de style et mobilisation d'un autre imaginaire en 2019 avec dans *Médiapart* la pétition et l'appel de différentes personnalités comme Annie Ernaux, Edouard Louis mais aussi les comiques Jean-Marie Bigard, Bruno Gacio ou l'actrice Corinne Masiero (alias Capitaine Marleau), appel

<sup>8</sup> Cf : « L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires ». Magali Beffy, Denis Fougère, Arnaud Maurel. In *Economie et Statistique*. 2009/422

<sup>9</sup> Dans les enquêtes de 2019, on constatera un niveau de soutien similaire en province et en Ile-de-France, région dont les habitants ont été pourtant beaucoup plus affectés que les provinciaux par l'absence de transports en commun.

<sup>10</sup> In *Le Monde* – 17/12/2019.

visant à soutenir financièrement les grévistes. En 2019, plus de grande figure tutélaire de l'intellectuel engagé haranguant la classe ouvrière mais une brochette de « people » lançant un téléthon syndical. Plus de caisses de grèves également, mais des cagnottes de soutien aux grévistes ouvertes sur lepotcommun.fr et Leetchi.com.

Dans la France d'après, le monde du travail s'est métamorphosé et le mouvement social a vu ses répertoires d'action se transformer sous l'effet de l'émergence de ce nouveau paysage. Cette métamorphose explique notamment pourquoi le mouvement d'opposition à la réforme des retraites de 2019 n'a pas pu l'emporter contrairement à celui de 1995. La crise des gilets jaunes, mobilisation impressionnante de toute une fraction des catégories populaires, s'est, quant à elle, déployée sans aucun encadrement syndical et en inventant des modes d'actions et en investissant des lieux de rassemblement (les fameux ronds-points) inhabituels. Le récit suivant fait par Ingrid Levavasseur, une des figures emblématiques des gilets jaunes, de son premier contact avec les syndicats dans le cadre d'un conflit avec ses supérieurs, en dit long sur l'ampleur de la distance existant aujourd'hui entre toute une partie du monde du travail et les centrales syndicales :

« Je décide d'aller voir les syndicats. C'est la première fois de ma vie que je les sollicite. Je descends au sous-sol où leurs bureaux sont situés, je découvre trois noms de syndicats sur trois portes, rien que ça ! Je ne sais pas à laquelle frapper, j'entends des rires derrière l'une d'elles, je rentre »<sup>11</sup>.

La mise en place, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, du comité social et économique (CSE), structure succédant aux anciennes instances représentatives (comité d'entreprise, CHSCT, délégué du personnel...) ne va pas aider les syndicats à renforcer leur présence dans les entreprises. En effet, selon une enquête menée par l'Ifop pour Syndex en janvier dernier, quand 77% des élus du personnel interrogés considéraient que le nombre d'heures de délégation pour les représentants du personnel était plutôt satisfaisant avant le passage au CSE, ils ne sont plus que 43% à partager cet avis aujourd'hui. Bénéficiant désormais de moins de temps, ces élus et militants seront mécaniquement moins disponibles et visibles pour les salariés.

## 5- Cortège de tête versus carré de tête

Autre signe, et non des moindres, d'un changement d'époque et d'un nouveau paysage social, le leadership des vieilles centrales syndicales est de plus en plus souvent contesté voire défié au sein même des manifestations traditionnelles. Depuis la mobilisation contre la loi travail au printemps 2016, le bel ordonnancement des manifestations est en effet régulièrement perturbé par la présence plus ou moins nombreuse d'éléments radicaux, qui n'hésitent pas à affronter les services d'ordre des syndicats<sup>12</sup> et qui se constituent en ce qu'on appelle désormais un « cortège de tête ». Ce cortège de tête, autonome et contestataire, vise à occulter la présence des syndicats, dont les dirigeants s'affichent traditionnellement dans le « carré de tête » et à prendre symboliquement le contrôle de la manifestation, tout en créant un espace tampon entre le cortège syndical et le dispositif policier, dispositif policier auquel les éléments du cortège de tête se heurtent systématiquement et parfois très violemment. De telles scènes se sont produites lors de la mobilisation contre la loi travail au printemps 2016 on l'a dit, mais également en novembre 2017 (opposition aux ordonnances sur le code du travail), lors des défilés du 1<sup>er</sup> mai 2018 et 2019, ainsi que dans les manifestations contre la réforme des retraites de décembre 2019. A Paris, le 1<sup>er</sup> mai 2018, fait inédit, le cortège de tête (14 000 personnes) rassemblera presque autant de monde que le cortège officiel (20 000 manifestants)

<sup>11</sup> I. Levavasseur, et E. Anizon *Rester digne*, Flammarion, 2019

<sup>12</sup> Traités de « collabos » car agissant de concert avec les forces de l'ordre pour sécuriser le déroulement des manifestations.

et des affrontements très violents opposeront black blocks et membres des forces de l'ordre dans le quartier d'Austerlitz. Le développement de ce phénomène illustre la perte d'influence et d'autorité des syndicats mais aussi l'affaiblissement de leur capacité à encadrer les cortèges et à tenir physiquement le haut du pavé. Moins nombreux et plus âgés que par le passé, les membres des services d'ordre des syndicats sont en but à l'hostilité croissante d'éléments radicaux, comme ce fut notamment le cas lors du défilé du 1<sup>er</sup> mai 2021, quand une camionnette de la CGT sera attaquée place de la Nation à Paris. Plus globalement, c'est la forme très routinisée des cortèges syndicaux qui peine désormais à attirer les salariés. Dans son ouvrage *Maintenant* publié en avril 2017, le Comité Invisible - auteur de *L'insurrection qui vient* et rendu célèbre par l'affaire dite du groupe de Tarnac - voit ainsi l'affluence dans les cortèges de tête comme une réaction à ce qu'il appelle cruellement le « cadavre social » des manifestations syndicales.

« Si le cortège de tête réussit à aimer une part non négligeable de ceux qui combattaient le monde de la loi travail, ce n'est pas parce que tous ces gens seraient soudainement devenus des autonomes (...), c'est parce qu'il avait pour lui la présence, la vitalité et la vérité qui faisaient défaut au reste », analysait-il ainsi.

Jérôme Fourquet

Directeur du Département Opinion et Stratégies d'Entreprise de l'Ifop

**Retrouvez toutes les analyses Ifop Focus sur [www.ifop.com](http://www.ifop.com)**

\*\*\*

Ces analyses sont publiées par le Département Opinion et Stratégies d'Entreprises de l'Ifop.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

**Jérôme Fourquet** – Directeur du Département Opinion & Stratégies d'Entreprise

[jerome.fourquet@ifop.com](mailto:jerome.fourquet@ifop.com)